CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1381** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2026**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : ENTREPRISE ROLAND GARD

Forme juridique : SAD
DEPUIS LE 17/09/2024

Capital : 289 960

6 AVENUE MAURICE RENE SIMONET
ZA BRIFFAUT EST
26000 VALENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 73 B 18

Siret : 437 380 181 00036

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 80000255

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-180117

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-180117

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 75 82 02 60 **Fax :** 04 75 82 02 69

Portable :

Responsabilité légale :
FAURE MICKAEL DIRECTRICE GENERALE

Site Internet :

E-mail : entreprise@roland-gard.fr

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 230 235 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2	05/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	8	05/10/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 16:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E1381** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2026**

ÉDITÉ LE **09/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SAD
DEPUIS LE 17/09/2024
Capital : 289 960

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 73 B 18

Siret : **437 380 181 00036**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 80000255
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-180117
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-180117
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE ROLAND GARD**

6 AVENUE MAURICE RENE SIMONET
ZA BRIFFAUT EST
26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 02 60 **Fax :** 04 75 82 02 69
Portable :
Site Internet :
E-mail : entreprise@roland-gard.fr
Responsabilité légale :
FAURE MICKAEL DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 16:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.